

## Lancement des activités de la facilité « Investissements pour l'emploi » et du 1<sup>er</sup> appel à propositions de projets au Sénégal

### Communiqué de presse

Dakar, le 19 février 2021



Aujourd'hui, beaucoup de pays africains ont une économie dynamique et présentent d'excellentes opportunités d'investissements. Cependant, un soutien supplémentaire peut parfois être nécessaire pour surmonter les défis locaux, permettre la mise en place d'activités créatrices d'emplois et soutenir la formation.

2<sup>ème</sup> économie de l'UEMOA, le Sénégal a amorcé un virage de développement économique à travers le « Plan Sénégal Émergent ». Entre 2014 et 2018, le pays a

enregistré une croissance économique parmi les plus fortes d'Afrique, supérieure à 6 % par an, malgré un tissu économique qui repose en grande partie sur le secteur informel. Depuis début 2020, la pandémie (COVID-19) a modifié considérablement les perspectives économiques du pays, mais un rebond est prévu par le FMI dès 2021. Ce dernier pourrait atteindre 5,2 % de croissance.

Par ailleurs, le plan de relance de l'activité économique a entraîné la révision de la phase II du Plan Sénégal Émergent (PSE). En effet, le gouvernement sénégalais a mis en place un Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré sur la période 2021-2023. Il a pour principal objectif de stimuler l'investissement privé, de diversifier les moteurs de croissance et de renforcer la résilience économique. L'un des trois principaux enjeux de développement que s'est fixé le gouvernement sénégalais consiste à accroître la compétitivité, la création d'emplois et augmenter l'efficacité des marchés du travail. Malgré cela, le climat des affaires et le taux de chômage structurel important nécessitent un approfondissement des réformes dans les domaines de l'éducation et la formation, l'administration, la fiscalité et l'environnement des affaires.

Dans ce contexte, la facilité « Investissements pour l'emploi » (IFE) est une société créée par la KfW Banque de Développement (KfW) dans le cadre de l'Initiative spéciale Formation et emploi du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'Initiative spéciale, qui opère sous la marque Invest for Jobs, a pour objectif de soutenir les entreprises et investisseurs allemands, européens et africains dans leur engagement en Afrique, afin de créer des emplois et places de formation durables dans ses pays partenaires. L'IFE, en tant que mécanisme d'investissement pour l'emploi, octroie des subventions compétitives pour cofinancer des projets publics ou privés dans ses huit pays partenaires en Afrique : Côte d'Ivoire, Égypte (en préparation), Éthiopie, Ghana, Maroc, Rwanda, Tunisie et Sénégal.

L'IFE servira de levier pour mobiliser des ressources locales, nationales et internationales, grâce à des partenariats avec des entreprises privées, des ONG, des communautés et autres structures qui proposent non seulement des projets **générateurs d'emplois** décents et stables au Sénégal, mais également des formations adéquates en concordance avec le marché du travail sénégalais.

Pour y parvenir, des subventions de cofinancement seront octroyées sur la base d'un processus compétitif de candidature. Celles-ci vont de **1 million à 10 millions d'euros** par projet. Il s'agit d'un cofinancement de projet, avec des apports propres de la part des candidats. La partie cofinancée est corrélative au projet choisi parmi les 4 types proposés :

1. Infrastructure publique pour la création d'emplois (couvre jusqu'à 90 % des coûts)
2. Service commun pour la création d'emplois (couvre jusqu'à 75 % des coûts)
3. Projets à but lucratif avec impact plus large sur la création d'emplois (couvre jusqu'à 50 % des coûts)
4. Projets à but lucratif pour la création d'emplois (couvre jusqu'à 25 % des coûts).

L'économie verte est également un des éléments clés dont les soumissionnaires devront tenir compte. Un critère qui s'aligne sur les initiatives prises par le Sénégal, qui a rejoint le Partenariat pour une action sur l'économie verte (PAGE) depuis 2014.

L'évaluation des projets sera effectuée par l'IFE. Elle comporte une première étape de présélection sur la base des notes conceptuelles et une seconde phase d'évaluation détaillée des projets présélectionnés.

L'IFE invite les entreprises et autres structures intéressées, qu'elles soient publiques ou privées, ainsi que les consortiums à soumettre des notes conceptuelles pertinentes et de qualité dès **l'ouverture de l'appel à propositions de projets le 25 mars 2021 à 17h00 (CET)**.

En raison de la crise sanitaire (COVID-19), des réunions d'information seront organisées en ligne, en vue d'exposer les objectifs de ce fonds, les conditions, les étapes et modalités de participation à cet appel, les projets éligibles et les critères d'évaluation des notes conceptuelles puis des projets soumis.

**A propos de la facilité « Investissements pour l'emploi » :**

<https://invest-for-jobs.com/fr/investing-for-employment>

A propos de l'Initiative spéciale Formation et emploi :

<https://invest-for-jobs.com/fr/>

**N'hésitez pas à nous contacter !**  
**Pour les questions concernant l'Initiative spéciale et la facilité « Investissements pour l'emploi » :**  
info@invest-for-jobs.com

**Pour les questions concernant l'appel à propositions de projets au Sénégal :**  
cfp-ife.senegal@invest-for-jobs.com